

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 001-210101739-20260608-2026_090_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : ADHÉSION A L'ASSOCIATION « 10 JOURS SANS ÉCRANS » (7.5)

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 17 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **29 mai 2026**
Date d'affichage de la convocation : **29 mai 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs PELLÉ, VENARRE, DESAY, CRUYPENINCK, REI (adjoints), Mesdames ASSENARE, LUZZI, BOUILLOT, PONTILLE, PELLETIER, GAYET-CHICHIGNOUD, MARTINEZ et Messieurs MORENO, PUGNET, ROBBEZ, LEVITRE, CADOUX, LOUHACHI, VAN VAEREMBERG, GALOYER, FILLION (conseillers).

Pouvoir :

Mme CETTIER donne pouvoir à Mme ZELLER,
Mme VANEL-NORMANDIN donne pouvoir à Mme ASSENARE,
Mme COSSARD donne pouvoir à M. CRUYPENINCK,
Mme VUILLIOT donne pouvoir à M. LEVITRE,
Mme GERVIER donne pouvoir à Mme GILLET,
M. SIGAUD donne pouvoir à Madame LUZZI,
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GAYET-CHICHIGNOUD.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2026_074_DEL du 4 mai 2026 portant sur le projet éducatif de territoire pour la période 2026-2029,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT que toutes les écoles publiques de Gex participent au défi « 10 jours sans écrans » et l'intérêt pour la Commune d'adhérer à l'association éponyme,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion de la Commune de Gex à l'association « 10 jours sans écrans »,
- **AUTORISE** le maire ou un adjoint délégué à signer le devis correspondant et à engager le montant dans le budget communal,

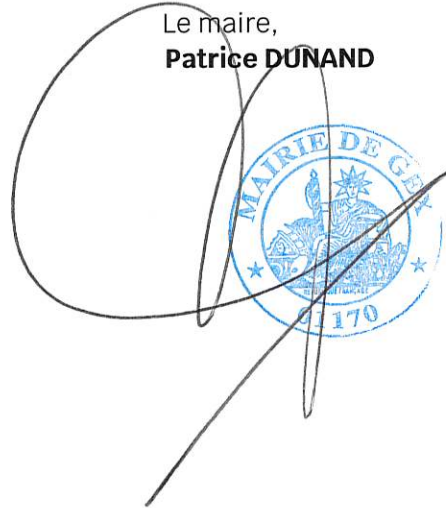
➤ **AUTORISE** le maire ou un adjoint délégué à signer tous documents s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 08 juin 2026.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 12 juin 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 12 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le

ID : 001-210101739-20260608-2026_090_DEL-DE

